

CRITERIUM -11 ANS

Description :

Compétition individuelle ouverte aux catégories poussins et benjamins (UII). Cette compétition permet de se qualifier pour les Championnats Départementaux et Régionaux, voire aux Championnats de France. Elle permet également de participer gratuitement aux Finales par Classement. Elle se joue en 4 tours dans l'année.

C'est la compétition individuelle de référence pour tous.

Nouveauté :

Pour la saison 2022-2023, le CD67TT souhaite créer 2 échelons sur 2 ou 3 lieux différents afin de permettre au plus grand nombre de jeunes joueurs d'accéder à cette compétition.

- **Niveau loisir** : joueurs débutants souhaitant découvrir la compétition de manière adapté
- **Niveau compétition** : joueurs ayant déjà un vécu de compétition

Article 1 : Conditions de participation

Le « critérium - 11 ans » est une compétition individuelle ouverte aux jeunes garçons et filles appartenant à la catégorie sportive poussin ou benjamin.

- **Niveau loisir** : cette compétition est ouverte à tous, aussi bien aux licences loisirs/compétition qu'aux non licenciés. Une licence événementielle gratuite sera délivrée au participant par le comité départemental.
- **Niveau compétition** : cette compétition est une compétition officielle ouverte aux licences à l'exclusion de la mention « sans pratique sportive », ces licences pouvant être « loisir » ou « compétition ». Par contre, une licence loisir basculera automatiquement en compétition (avec les frais qui en découleront pour le club de ce joueur).

Article 2 : Engagements, dates et horaires

- **Niveau loisir** : Les inscriptions seront faites à chaque journée via le lien d'inscription sur le site du comité. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au vendredi 20h, veille de la compétition. Elles se feront tour par tour via le formulaire en ligne. Les jeunes seront convoqués à 9H30 pour une fin prévue autour de 12h.

L'inscription est gratuite, pour toutes les joueuses et tous les joueurs participants.

- **Niveau compétition** : les inscriptions se font au niveau de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table comme pour les autres catégories. Les inscriptions au Critérium Fédéral sont ouvertes toute l'année soit par le biais du bulletin d'engagement en téléchargement, soit via l'espace SPID Mon Club pour les clubs ayant choisi la dématérialisation. Le coût d'inscription est régi par les tarifs sportifs régionaux ; 8€ pour la saison 2022-2023 (<https://www.lgett.fr/la-ligue/tarifs>). Les compétitions se joueront en un lieu unique le samedi après-midi à 14h00.

Article 3 : Organisation sportive

- **Niveau loisir** : Les organisateurs détermineront la formule la plus adaptée en fonction des contraintes (nombre de joueurs, de tables disponibles, niveau des joueurs, respect d'une durée de compétition de 2 heures ...). L'objectif sera bien sûr de rendre intéressante la compétition pour les joueurs inscrits.

Exemple :

- Phase 1 : montée-descente au temps l'30
- Phase 2 : montée-descente 1 manche gagnante
- Phase 3 : match en 3 manches gagnantes
- **Niveau compétition** : les modalités d'organisation sont définies par les règlements sportifs nationaux (https://www.lgett.fr/fileadmin/Documents/Arbitrage/Reglements/2022-2023_Reglements_Sportifs.pdf)

A chaque tour, dans chaque catégorie et dans chaque division, l'épreuve se déroule de la manière suivante :

- poules, puis tableau(x) à élimination directe avec placement dans le tableau en fonction de la place acquise dans la poule et classement intégral ou partiel selon les cas.

Le déroulement sportif, avec des montées et des descentes entre chaque tour, est défini par la commission sportive compétente avec pour la montée, la possibilité d'accéder dans la division supérieure dans sa catégorie d'âge ou au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Article 4 : Les récompenses

A chaque journée, le comité récompensera les trois premiers de chaque tableau par des coupes ou médailles.